

CONGRÈS 2016

DÉFIS MONDIAUX, IMPACT LOCAL.

Les CCAS/CIAS face à l'« effet papillon »

PRÉPROGRAMME

Flux migratoires, délocalisations, dérèglements climatiques...

*Ces phénomènes mondiaux ont des **répercussions** aux plans européen, national et local. Les **CCAS**, en tant qu'acteurs de proximité engagés dans le maintien du lien social sur leur **territoire** sont immanquablement impactés par ces phénomènes. Ici, une famille de réfugiés à loger dans l'urgence, là une **fermeture d'usine** et de **nouveaux précaires** peinant à régler leur facture... Le CCAS doit nécessairement replacer ses interventions dans un contexte plus large qui réinterroge la portée de son **action** en même temps que l'ensemble de notre **modèle social**.*

Les Partenaires Officiels du congrès de l'

UNCCAS





*Voilà trente ans que le CCAS agit, s'adapte, pour ne pas dire résiste. Entre 1986 et 2016, l'établissement public a été promu, constamment sollicité, considéré comme indispensable. Le CCAS a aussi été régulièrement interpellé dans sa capacité à répondre à la **progression des besoins sociaux**, à trouver sa place dans un paysage territorial en recomposition permanente, à faire avec des **moyens limités** sans renier sa mission de service public, à saisir les opportunités d'une **Europe sociale** sans cesse en devenir.*

*Mais depuis le dernier congrès de l'UNCCAS, une chose a changé. Les CCAS des communes de moins de 1500 habitants ont fait les frais d'un ultime excès de simplification administrative. **Pour la première fois depuis trente ans, le CCAS n'est donc plus obligatoire partout.** D'autres, au contraire, une occasion unique, voire un mal nécessaire, de redire l'importance de la notion d'investissement social. De confirmer l'intérêt stratégique de l'analyse des besoins sociaux. En un mot, de redonner tout son sens au service public social de proximité auquel nombre de nos concitoyens restent profondément attachés.*

***Bousculé de toutes parts, l'outil CCAS dans sa forme actuelle, serait-il sur le déclin ? Le CIAS prendra t-il le relais ?** Le simple fait de se poser la question n'est-il pas le signe d'un profond renouveau de l'action sociale locale ? Autant de questions et d'enjeux au cœur de ce congrès national 2016.*

*Pour la 1ère fois, l'UNCCAS rendra le contenu de ses forums accessibles aux sourds et malentendants grâce à notre partenaire **ACCEO**.*



CONGRÈS 2016

28 SEPTEMBRE

16h00 - 18h00 Visites touristiques

16h00 Réunion des adhérents d'Outremer

Hôtel de Ville de Clermont Ferrand
Salle Michel de l'Hospital
10, rue Philippe Marcombes
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 42 63 63

Cette réunion sera clôturée par un cocktail de bienvenue.

ATTENTION : LA JOURNÉE STATUTAIRE EST DÉSORMAIS DISSOCIÉE
DU CONGRÈS ET SE DÉROULERA À PARIS LE 15 JUIN 2016



Je m'inscris au congrès 2016 de l'UNCCAS

CONGRÈS 2016

29 SEPTEMBRE

08h30 Ouverture du salon - Accueil



09h30 - 11h00 **Forum 1**

Réforme territoriale : le CCAS/CIAS perdu de vue ?

Sur le papier, la réforme territoriale est terminée. Sur le terrain, tout reste à faire. Au 1er janvier 2017, les métropoles et les départements devront avoir trouvé un terrain d'entente. Les élus locaux devront également s'être positionnés sur les schémas de coopération intercommunale. Plus largement, l'ensemble des rééquilibres territoriaux sont à reconstruire. Quelle place pour le CCAS, le CIAS et l'action sociale publique de proximité ? Comment s'imposer dans le débat ?

09h30 - 11h00 **Forum 2**

Investir dans le social : tout le monde y gagne !

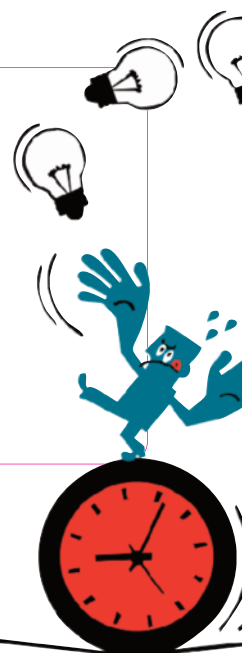
Difficile de promouvoir la notion d'investissement social en période de difficultés budgétaires... Et si la solution était pourtant bien là : dépasser la seule approche par les coûts pour mieux promouvoir les politiques sociales préventives, finalement seules à même de répondre durablement et de manière efficiente et rationnelle à la progression des besoins et au manque de moyens ?

11h30 - 12h30 **Remise des Prix de l'Innovation 2016**

Avec notre partenaire



Pour la 13e année consécutive, l'UNCCAS organise la cérémonie de remise des Prix de l'innovation sociale locale, point d'orgue d'un appel à expériences lancé au mois de mars. 21 000 euros de dotation seront répartis à cette occasion entre les trois lauréats de ces prix. Pour en savoir plus sur le Prix de l'innovation sociale locale, connectez-vous sur www.unccas.eu/prix/2016



08h30 - 09h30 Accueil café - Village des Partenaires
12h30 - 14h00 Déjeuner - Espace restauration
13h30 - 14h30 Pause café - Village des Partenaires



12h30 - 12h45 **Inauguration du village des Partenaires**

UNCCAS

14h30 - 16h00 **Plénière d'ouverture**

Défis mondiaux, impact local : les CCAS/CIAS face à l'« effet papillon ».

Dérèglements climatiques, flux migratoires, délocalisations... Ces phénomènes mondiaux ont des répercussions aux plans européen, national et local. Les CCAS, en tant qu'acteurs de proximité engagés dans le maintien du lien social sur leur territoire sont immanquablement impactés par ces phénomènes. Ici, une famille de réfugiés à loger dans l'urgence, là une fermeture d'usine et de nouveaux précaires peinant à régler leur facture... Le CCAS doit nécessairement replacer ses interventions dans un contexte plus large qui réinterroge la portée de son action en même temps que l'ensemble de notre modèle social.

20h00 **Soirée culture - cocktail - musique**

Privatisation du Musée Roger Quilliot

Place Louis Deteix,

63100 Clermont-Ferrand

Réservation sur le site congrès de l'UNCCAS - 400 places

AGORA29/09

11h00 - 11h30 **Conférence** : le chèque énergie



Nouveau dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergie, le chèque énergie doit se substituer aux tarifs sociaux de l'énergie au 1er janvier 2018. ENGIE vous informe sur sa mise en œuvre, ses impacts pour les bénéficiaires et l'expérimentation en cours dans quatre départements.

<https://particuliers.engie.fr/aide/aides-tarifs-sociaux.html>

12h15 - 12h45 **Conférence** : l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)



Un dispositif pour une mutuelle accessible à tous ! Coup de pouce pour les personnes à faibles revenus : quels sont les conditions et les avantages de l'ACS ?
www.integrance.fr

13h45 - 14h15 **Conférence** : comment répondre aux problèmes liés à la santé visuelle ?



Une vision défaillante peut entraver la mobilité et affecter les activités manuelles et intellectuelles. Elle peut également influencer les interactions et réduire le réseau social de la personne. Comme 80% des informations nécessaires aux activités de la vie quotidienne passent par la vue, bien voir c'est mieux vivre !

<https://www.lesopticiensmobiles.com>

16h15 - 16h45 **Conférence** : les Atouts d'un système de gestion et d'information numérique en mode SaaS



Maîtrise du prix de journée, qualité de la prise en charge de vos Résidents/Usagers.
www.medgicnet.com

17h00 - 17h30 **Conférence** : avec Cohésia, place au versement dématérialisé des aides sociales



Appelés à se moderniser, les CCAS/CIAS doivent faire face à une double problématique : faciliter le quotidien des usagers tout en maîtrisant les coûts. Pour les accompagner dans cette évolution, le groupe Up propose des solutions innovantes qui répondent aux attentes accrues du public (accessibilité, efficacité, personnalisation des échanges) et intègrent les nouveaux usages numériques. Le dispositif Cohésia s'inscrit dans cette logique : c'est un moyen de paiement sur mesure, dématérialisé et totalement sécurisé (support carte ou appli mobile), qui simplifie le versement des aides allouées et garantit leur bonne utilisation. Il peut être adossé au logiciel métier Millésime.
<http://up-france.fr>

CONGRÈS 2016

30 SEPTEMBRE

09h00 - 10h30 **Forum 3**

Autour et avec le CCAS/CIAS, réinventer le logiciel d'accompagnement social

Inexorablement, la fracture sociale (explosion des besoins) et territoriale (déséquilibres urbain/rural et risque de désert social) n'en finit plus de se creuser. Entre l'action sociale d'il y a 30 ans et celle d'aujourd'hui, quelles différences ? Et dans 30 ans ? En quoi le travail social du XXIème siècle doit-il se démarquer pour anticiper les enjeux de la progression quantitative et qualitative des besoins ? Le secteur public de proximité peut-il/doit-il être présent partout, à la fois d'un point de vue social et territorial ?

09h00 - 10h30 **Forum 4**

Bénéficiaires, citoyens : qu'attendent-ils de l'action sociale sur votre territoire ?

Les choix faits par les élus ont un impact économique et social qui dépasse largement le temps où les décisions sont prises. Les habitants et parmi eux les bénéficiaires de l'action du CCAS ont-ils connaissance de l'impact des décisions qui sont prises pour eux ? Comment leur donner à voir et à mesurer cet impact sur leur vie quotidienne ? Comment répondre à leurs attentes ?

11h00 - 12h30 **Forum 5**

Le CCAS, premier ou dernier recours ?

Le CCAS est celui que l'on sollicite en urgence, en premier ou en dernier recours. Objectiver davantage ce rôle méconnu d'amortisseur social permettrait sans aucun doute de revaloriser son action. Au-delà de l'urgence, et sans en avoir l'air, le CCAS est l'un des garants de la paix sociale sur la commune. Que se passerait-il s'il n'était pas là... ?



08h00 - 09h00 Accueil café - Village des Partenaires
12h30 - 14h00 Déjeuner - Espace restauration
13h30 - 14h30 Pause café - Village des Partenaires



11h00 - 12h30 **Forum 6**

L'ABS, pourquoi, comment ?

Suite à l'annonce du comité interministériel aux ruralités de septembre 2015 et à l'abrogation de l'obligation annuelle de réalisation de l'ABS par les CCAS, et à la vive réaction de l'UNCCAS, un travail de concertation a été engagé qui a débouché sur la publication d'un nouveau décret. Objectifs : simplifier, clarifier mais aussi conforter la démarche et faciliter son appropriation par les élus locaux. Pourquoi, comment ? Revue de détails.

14h30 - 16h00 **Plénière de clôture**

Le CCAS n'est plus. Vive le... du XXIème siècle

Le contexte a changé, le CCAS dans sa forme actuelle ou sous cette appellation a peut-être vécu... Au-delà de l'exercice sémantique, en quoi l'outil « CCAS » mériterait-il d'évoluer pour perdurer ?

AGORA30/09

10h30 - 11h00 **Conférence** : travailler ensemble sur les territoires



Chaque situation de précarité est particulière et demande un traitement personnalisé. C'est l'objectif du partenariat UNNCAS EDF qui porte sur les pistes de travail pour améliorer le partenariat local : présentations et témoignages !
<https://www.edf.fr/collectivites>

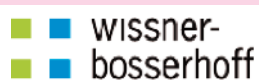
12h30 - 13h00 **Conférence** : La qualité de vie des seniors à domicile : entre innovation technologique et innovation sociale



Intérêt d'une collaboration pluridisciplinaire.

Plus de 90% des aînés souhaitent rester à domicile. L'aménagement de l'habitat est un des facteurs essentiels d'un maintien à domicile réussi. Les collectivités s'intéressent au déploiement d'outils technologiques. La Ville de Nice a fait le choix de se rapprocher des experts universitaires (labo I3S) grâce au soutien de Berger-Levrault. Quels enjeux, collaborations, perspectives ?
www.berger-levrault.com

13h45 - 14h15 **Conférence** : L'élégance fonctionnelle au service des soins



Wissner-Bosserhoff, fabricant et leader dans les lits de soins médicalisés à hauteur basse, mobilier et assises haut de gamme, vous invite à venir découvrir ses innovations destinées aux établissements hospitaliers et maisons de retraite.

<http://www.wi-bo.fr/fr>

INFOS PRATIQUES

L'espace Congrès du Polydome
Place du 1er Mai
63051 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél : 04 73 14 41 44

Accès au Polydome

■ De l'aéroport :

- En taxi (15 min).
- En bus, prendre n°20 direction « Gerzat Champ-Fleuri » jusqu'à l'arrêt Musée d'Art Roger Quilliot, puis le tramway A direction « La Pardieu-Gare » - arrêt : « 1er Mai ».
- La navette de train relie l'Aéroport-Gare d'Aulnat à la Gare SNCF de Clermont-Ferrand via la ligne Saint Etienne-Thiers-Clermont Ferrand (ligne 6) en seulement 10 minutes.

■ De la gare SNCF :

- En taxi (5 min).
- A pied (15 min).
- En bus, prendre le n°3 ou n°4 à l'arrêt « Gare SNCF quai n°3 » direction Stade « G.Montpied Iliane » ou « Trémonteix Charcot » et descendre à l'arrêt : « Clos Four » pour le bus n°3 ou « 1er Mai » pour le bus n°4.

■ En voiture :

Clermont-Ferrand se trouve à l'intersection des axes autoroutiers méridiens Paris/Béziers (A71 et A75) et transversal Lyon/St Etienne-Bordeaux (A89 et A72).

[Cliquez ici pour voir le plan d'accès](#)

Réduction transports

■ **Un fichet de réduction SNCF de - 20%** valable pour un aller-retour (à demander au moment de votre inscription en ligne et le fichet vous sera envoyé par voie postale).

8 trains quotidiens en Téo. Des liaisons directes reliant Clermont-Ferrand à Béziers, Marseille, Grenoble, Dijon, Tours.

■ L'Aéroport international de Clermont-Ferrand est très facilement accessible depuis la capitale régionale : à seulement 7 km du centre-ville. 1h05 mn de vol permet de relier Clermont-Ferrand et la Capitale, à raison de 9 liaisons quotidiennes et 230 destinations par jour en correspondances via Lyon, Paris et Amsterdam.

www.clermont-aeroport.com

Bénéficiez de tarifs préférentiels avec :



Code Identifiant à communiquer lors de la réservation : **27856AF** valable pour un transport du 23 septembre au 05 octobre 2016.

[Cliquez ici ou connectez-vous sur le site de l'UNCCAS pour en bénéficier](#)

■ Un « pass congrès » pour les transports clermontois vous sera offert (sur demande au moment de votre inscription en ligne). Il vous sera remis le 1er jour du congrès au moment de votre émargement. Ce pass sera valable durant la durée du congrès sans limitation du nombre de parcours. Le titre devra être oblitéré, une seule fois, dès l'accès dans le premier véhicule.



Hôtellerie **Renseignements**

Avec 5 300 chambres sur le Grand Clermont, dont 4 000 à Clermont et sa proche agglomération, Clermont-Ferrand offre une importante capacité d'accueil et une bonne qualité d'hébergement. Un large choix est disponible, dans l'hôtellerie classique ou de caractère.

La très grande majorité des hôtels est située dans le centre-ville. 1 600 chambres sont disponibles sur la ligne de tramway qui dessert le palais des congrès.

[Cliquez ici pour la liste des hôtels situés sur la ligne de tramway A.](#)

Bureau des Congrès de l'Office du Tourisme
Tél : +33 (0)4 73 98 65 00
Email : congres-tourisme@clermont-fd.com

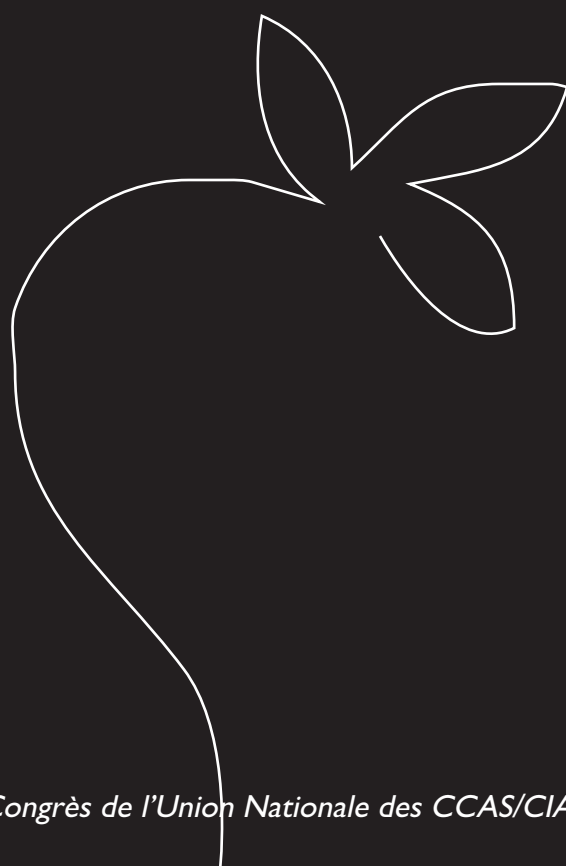
[Trouver un hôtel ? Cliquez ici Club Hôtelier Clermontois.](#)

Votre **congrès pris en charge**

L'UNCCAS dispose de l'agrément ministériel pour la formation des élus*. Ces derniers peuvent donc faire élarger leur participation au congrès au budget formation de leur collectivité. Le code général des collectivités territoriales reconnaît aux élus locaux un droit individuel à la formation. Ainsi, toutes les sommes engagées dans le cadre de la formation des élus peuvent être imputées au budget et représentent d'ailleurs une dépense obligatoire (loi 92-108 du 03/02/1992).

Le budget formation des élus est plafonné à 20 % du montant des indemnités annuelles de l'ensemble des élus de la collectivité.

*N°11754441075



Nostarifs

- **Prix adhérent UNCCAS : 210 € la journée et 320 € les deux jours.**
 - Une réduction de 75% est accordée aux communes de moins de 5 000 habitants. Soit 80 € pour une ou deux journées de congrès.
 - Une réduction de 50% est accordée aux communes entre 5 000 et 10 000 habitants. Soit 105 € pour une journée et 160 € pour deux journées de congrès.
- **Prix non adhérent UNCCAS : 430 € la journée 540 € les deux jours.**
- **Prix par déjeuner : 35 €.**
- **Prix étudiant : 30 € les deux jours sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité au moment de l'inscription.**

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire via le site www.unccas.org, rubrique événements. Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne par chaque participant. Les demandes d'inscriptions par téléphone ou par courrier/courriel ne seront pas acceptées. Votre inscription sera confirmée dès réception de votre bon de commande par email : congres@unccas.org en fichier PDF ou par courrier postal à :

UNCCAS – Service congrès
Villa Souchet - 105 avenue Gambetta
BP.3
75960 Paris Cedex 20

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 (INCLUS).

Facturation

- Pour les **adhérents** à l'UNCCAS
Votre règlement devra être effectué (mandat administratif) dès réception de la facture (qui vous sera adressée après la manifestation) à :

UNCCAS - Service Financier
Villa Souchet - 105 avenue Gambetta - BP 3
75960 PARIS Cedex 20

- Pour les organismes **non-adhérents** à l'UNCCAS
Le règlement total est exigé au moment de l'inscription.
Une facture acquittée vous sera adressée après la manifestation.

Conditions d'annulation

Toute annulation devra être adressée par courrier postal à :

UNCCAS – Rama SOW
Villa Souchet
105 avenue Gambetta - BP 3
75960 PARIS Cedex 20

- Remboursement intégral en cas d'annulation avant le 31 juillet 2016 inclus.
- Remboursement partiel pour toute annulation intervenant entre le 1 août et le 9 septembre 2016. La somme de 25 euros sera déduite de votre règlement au titre des frais de dossier.
- A compter du 10 septembre 2016, toute inscription sera due en totalité.

Vos adresses

28 septembre à 16h : Réunion des adhérents d'Outremer

Hôtel de Ville
salle Michel de l'Hospital
10, rue Philippe-Marcombes
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 63 63

29&30 septembre : Congrès

Polydome Place du 1er Mai,
63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 14 41 44

29 septembre

Musée Roger Quilliot
Place Louis Deteix,
63100 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04 73 40 87 40

